

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : des Hautbois

Date : 19 mai 2020

Nombre de signalements de violence :149

Nombre de signalements d'intimidation :23

Nombre de plaintes :1

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2019-2020

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'information sur ce qu'est l'intimidation autant auprès des élèves, du personnel ainsi que des parents. - Maintenir le comité climat scolaire. - Diminuer les écarts de conduites des élèves en lien avec le respect des autres et la violence. - Poursuivre le soutien aux comportements positifs. - Diffuser notre plan de lutte. 	<ul style="list-style-type: none"> - Consolider la mise en place des actions universelles et ciblées de l'école. - Diminuer le nombre de manquements majeurs liés à la violence et au manque de respect.

Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

Les mesures de prévention : Les mesures de prévention ont été mises en place.

Les modalités de signalement et de consignation : Oui, Mémo est utilisé par l'ensemble des membres du personnel. Par contre, nous devons faire connaître la démarche de dénonciation aux élèves et aux parents.

Les mesures éducatives et de sanction : oui, les membres du personnel se réfèrent au plan de lutte pour s'assurer de la cohérence des interventions.

Nous avons des mesures de Niveau 1 :

- Fluppy en maternelle et 1^{re} année



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

- Aménagement de la cour pour agrandir l'espace et permettre la diversité des activités possibles.
- Enseignement des apprentissages sociaux et émotionnels

Au niveau 2;

- Nous utilisons le programme PEP

Les mesures de soutien : oui

- Rencontres et implication des parents et partenaires au besoin.

Les difficultés rencontrées :

- L'appropriation du plan de lutte pour toute l'équipe-école.

Les éléments facilitants :

- Adhérence au programme SCP.
- Responsabilité partagée de tous les adultes
- Collaboration des policiers
- Le niveau 2 d'intervention SCP, c'est-à-dire le programme PEP pour les élèves ciblés.
- La relation positive entre tous les intervenants.

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<ul style="list-style-type: none"> - Le personnel adhère à la philosophie du programme SCP et PEP. - Poursuite du projet « Je cours ma cour » qui permet de développer les relations des enseignants avec plusieurs élèves et leur sentiment d'appartenance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet « Je cours ma cour » permet de rendre les élèves plus disponibles aux apprentissages et de développer leur sentiment d'appartenance. - Effets positifs observés pour les élèves dans le programme PEP. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les parents nous témoignent leur reconnaissance pour tout ce qui est mis en place pour aider leur enfant à se développer et s'épanouir comme être humain. - Une bonne communication a été établie avec les parents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Policier scolaire - AVSEC



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

		<ul style="list-style-type: none">- Les parents collaborent dans différentes situations pour sensibiliser les enfants à la maison et à l'école.	
--	--	---	--



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Recommandations

Dans la prochaine année, nous souhaitons :

- Établir une ligne de conduite claire et connue de tous lorsqu'il y a un acte de violence ou d'intimidation.
- Améliorer la communication entre les intervenants pour éviter les incohérences.
- Réinvestir les stratégies d'intervention pour le personnel
- Poursuivre les activités de sensibilisation
- Animer des jeux lors des récréations
- Poursuivre le visionnement de la série télé Marc-en-peluche et les discussions autour de celle-ci.

L'évaluation du plan de lutte de l'école des Hautbois a été approuvée par le Conseil d'Établissement le _____ 2020. No de résolution : _____